

# Commune de **PERIGNAC**



*Au fil du Gua*

**BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL - 2024**



## **SOMMAIRE**

**P. 2** INFOS PRATIQUES

**P. 3** ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE

**P. 4** LOGO DE LA COMMUNE

ÉFFECTIF MAISON MÉDICALE

**P. 5** SALON DE COIFFURE

LE VERGER COMMUNAL

**P. 6/7** TRAVAUX / VOIRIE

**P. 8** NOS AINÉS / ÉTAT CIVIL / FÊTE COMMUNALE

**P. 9/10** LA VIE DE L'ÉCOLE

**P. 11/12/13** LES ASSOCIATIONS

**P. 14/15** GESTION DES DÉCHETS

**P. 16** PÉRIGNAC AUTREFOIS



### La Mairie

Tél. : 05.46.96.41.95

Mail : [mairie@perignac17.fr](mailto:mairie@perignac17.fr)

Site internet : [www.perignac17.fr](http://www.perignac17.fr)

### Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h à 12h

le vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

### Permanences :

Maire et adjoints : A partir de 11h30 ou sur RDV

Affaires sociales : Mme Bureau

### La Poste

#### Agence postale communale

Tél. : 05.46.92.68 56

#### Ouverture :

Du lundi au Vendredi : de 9h à 12h

### France Service à Pons

17, rue Charles de Gaulle - 17800 PONS

Tél. : 05.46.92.62.71

#### Ouverture :

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le vendredi : De 9h à 12h

### Déchèterie Badge obligatoire

----- PONS (17) Les chauveaux -----

Tél. : 05.46.94.18.19

#### Ouverture :

Lundi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mardi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Samedi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

----- CHATEAUBERNARD (16) -----

Rue Louis Blériot – ZAC Mas de la Cour

Tél. : 05.45.35.98.60

Horaires : du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

### Bulletin annuel 2024 de Pérignac «Au fil du Gua»

Tirage : 600 exemplaires

Directeur de la publication : Christian DUGUÉ

Rédacteurs : Équipe municipale et associations communales

Mise en page et impression : Lou Communication

St Genis de Saintonge - 06 16 69 79 31

## La communication ...

Un **SITE INTERNET** accessible à tous, via ordinateur ou smartphone : <http://www.perignac17.fr/>

Des informations générales, sur la commune, sur la vie pratique, les actualités du moment de la vie de la commune ainsi que les comptes-rendus de conseils municipaux.

**Une refonte du site est prévue sur l'année 2025.**

Le site va se métamorphoser en 2025.

En tant que commerce, artisans, entreprises, producteurs locaux, assistantes maternelles, chambres d'hôtes...

Nous souhaitons vous apporter de la visibilité et vous inscrire sur le site de la commune, prenez contact avec le secrétariat de la Mairie pour communiquer vos informations.

### L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Retrouver la vie locale dans une seule et unique application sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, c'est l'information qui va vers l'habitant !

Notifications portant sur des alertes (météo, coupure d'eau, coupure électricité, travaux...), des services (ouverture d'un commerce sur la commune, ...) pour les citoyens.

Partage d'informations sur les manifestations organisées par les associations communales à leur demande.

Pour installer dès maintenant cette application gratuite sur vos téléphones portables ou tablettes, flashez l'un des 2 QR codes ci-dessous et en sélectionnant la commune de Pérignac 17800 en « Favoris » !

Et si vous n'en possédez pas, vous avez également la possibilité de suivre les actualités de Panneapocket depuis un ordinateur, en allant sur <https://app.panneapocket.com/>



### FACEBOOK

Permet un partage plus ludique de la vie de la commune avec des photos des animations communales et associatives.

Possibilité pour les commerçants, les artisans, .... de demander un partage de leur communication sur le « mur Facebook » de la commune.

Cette page est suivie par 411 personnes (soit une hausse de 37 % par rapport à 2023) et comporte 622 ami(e)s (soit une hausse de 30 % par rapport à 2023).



Si vous souhaitez connaître les événements

à venir ou ayant eu lieu sur la commune,

rien de plus simple, il vous suffit de sélectionner « suivre » la page Facebook de **Mairie de Pérignac**.

### CORRESPONDANTS PRESSES LOCALES

**Sud-Ouest** : Nadine Julliard 05 46 96 30 42

[vignoblesjulliard@wanadoo.fr](mailto:vignoblesjulliard@wanadoo.fr)

**La Haute-Saintonge** : Ariane Paignon

[arianepaignon@gmail.com](mailto:arianepaignon@gmail.com)

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie si vous souhaitez communiquer via nos différents modes.**

Partout dans le monde, 2024 s'est refermée avec une multiplication de crises source d'inquiétudes pour nos populations.

Guerres qui n'en finissent pas, catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes et violentes, égoïsme des pays les plus riches à l'égard des territoires les plus défavorisés, entraînant de fait des problèmes migratoires et l'instabilité politique que l'on connaît !...

Cependant malgré les difficultés de notre pays, l'incontestable réussite des jeux olympiques de Paris 2024 ainsi que la reconstruction de Notre Dame en un temps record doivent aussi nous rappeler que 2024 peut aussi être symbole de réussite.

Plus près de nous, les préoccupations ne sont pas de même niveau mais bien réelles pour autant.

Comme dans la majorité des territoires ruraux, la baisse de la natalité n'est pas sans conséquence sur les effectifs scolaires. Si l'année écoulée nous avons pu bénéficier d'un sursis en terme de fermeture de classe pour notre RPI, la situation s'annonce beaucoup plus compliquée pour la rentrée 2025.

Autre sujet d'actualité, l'obligation qui nous est faite par les services de l'État de réviser notre document d'urbanisme (PLU) afin d'être en conformité avec le schéma de cohérence territoriale de Haute Saintonge (SCOT) lui même dépendant directement du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité du Territoire) !!

En clair, l'objectif est de réduire de manière drastique (-50%) la consommation de l'espace agricole.

Concrètement une grande partie des actuelles zones constructibles est appelée à disparaître au terme de la révision en cours.

Si vous avez des projets ou des intentions de ventes profitez-en tant qu'il est encore temps !!!

Autre point récurrent, l'extension de la caserne des pompiers de notre CPI.

Malgré les différentes sollicitations et notamment la venue en mairie courant décembre 2024 de Mme La Sous-Préfète de JONZAC, la question des cofinancements n'est toujours pas réglée, chacun se renvoyant la balle, les difficultés financières du Département n'étant pas sans conséquence à ce sujet.



Fort heureusement, d'autres motifs de satisfaction viennent compenser ces mauvaises nouvelles.

Début 2024, l'ouverture du salon de coiffure a permis de relancer une activité qui faisait défaut depuis quelques années. En fin d'année, nos contacts pour compléter l'activité de la maison de santé se sont concrétisés par l'arrivée de trois jeunes « kinés » exerçant dans l'espace prévu à cet effet.

Enfin l'ouverture programmée de la boucherie / alimentation sera effective le 28 janvier prochain. Après beaucoup d'efforts mais aussi quelques déconvenues c'est un dossier qui a mobilisé toute notre énergie en partenariat avec M. COTARD le propriétaire des murs.

Gageons que ce service tant attendu sera largement utilisé par les Pérignacais et les populations environnantes.

Toutes ces opérations démontrent bien que la commune tient en très grande partie le service public de proximité. Évidemment tout cela ne pourra rester possible que si chacun reste mobilisé et s'investit.

Ces résultats concrets sont le fruit de l'engagement de toute l'équipe municipale, élus bien sûr mais avec une collaboration dévouée et efficace de l'ensemble du personnel communal. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Nous savons que 2025 ne sera pas plus simple que les années précédentes mais votre adhésion et votre soutien nous permettent de l'envisager avec détermination et sérénité.

A toutes et tous, meilleurs vœux 2025.

**Christian DUGUÉ**  
Maire de Pérignac

## LOGO de la commune

Ce numéro de « Au Fil du Gua » offre une première page originale avec la présentation du logo de la commune.

Il était envisagé depuis plusieurs années par le Conseil Municipal pour illustrer et marquer l'identité de Pérignac après la réalisation de l'animation du rond point Route de Cognac ; pour le composer et le finaliser, la municipalité s'est adjointe les compétences d'un infographiste dont la famille est originaire de Pérignac, Julien CARMAGNAC.



Après lui avoir exposé les grandes directions souhaitées, il a établi les premières ébauches qui ont été discutées, amendées et complétées lors des réunions de travail avec les élus.

Ceci a conduit à la version finale, retenue parmi plusieurs dizaines, où l'on retrouve les grandes caractéristiques de notre commune :

- un territoire au cœur du vignoble du cognac qui comprend plus de 800 hectares de vignes le plaçant ainsi au second rang en Charente-Maritime ;
- une commune qui abrite plusieurs distilleries dont l'une des plus importantes du département ;
- le ruisseau Le Gua symbolisé par le filet jaune qui serpente à travers le dessin ;
- des couleurs qui rappellent l'aspect traditionnel des différents éléments de l'alambic ;
- une calligraphie classique mais dynamique et forte.

Ce logo qui se veut donner une image originale et reconnaissable de Pérignac n'attend plus qu'à être utilisé et diffusé pour porter l'identité de la commune hors de son territoire.

## Effectif maison médicale

### MEDECINS

**Dr Jean-Pierre CHAUVET** ..... Tél. 05 46 96 41 78  
**Dr Ludovic LECONTE** ..... Tél. 05 46 96 41 78

### DENTISTES

**Dr Joa REMION** ..... Tél. 05 46 96 43 61  
**Dr Marie-Charlotte VIANT** ..... Tél. 05 46 96 43 61

### OSTEOPATHE

**Emilie KALKIAS-HOULES** ..... Tél. 06 19 50 43 12

### DIETETICIENNE

**Mailys LECAT** ..... Tél. 06 71 89 50 83

### INFIRMIERES

**Isabelle GRELLET** ..... Tél. 05 46 96 41 63  
**Carole PIAUGER** ..... Tél. 05 46 96 41 63

### KINESITHERAPEUTES

**François-Xavier GIN** ..... Tél. 06 08 64 22 94  
**Arnaud PALLARD** ..... Tél : 05 46 45 14 57  
**Victor PIVETAUD** ..... Tél : 05 46 45 14 57  
**Jacques TERCINIER** ..... Tél : 05 46 45 14 57

## Salon de coiffure

Suite au transfert du cabinet dentaire à la Maison de Santé, la commune s'est portée acquéreur des locaux situés en centre bourg y voyant la possibilité d'y installer de nouvelles activités.

Rapidement nous avons été sollicité pour y créer un salon de coiffure, activité n'existant plus sur la commune.



La municipalité, conjointement à Mme Julie Maxime, coiffeuse, ont réalisé les travaux nécessaires à l'installation. Décoré avec soin, « L'atelier de Ju' » a débuté son activité début février 2024 complété par le « Bar à Ongles ». Un dernier local vacant a permis l'installation d'un magasin de travaux de couture. « Au fil de vos Envies ».

## Vergers communal

C'est en empruntant l'allée du cimetière que vous pourrez découvrir sur votre gauche des piquets au pied desquels sont plantés des arbustes. Cette petite parcelle en jachère depuis de nombreuses années a été choisie par le conseil municipal pour y créer un verger.

Pour mener à bien ce projet, nous sommes conseillés par des bénévoles de la MFDC (Mémoire Fruitière Des Charentes), association qui oeuvre pour sauvegarder des espèces fruitières de notre région. Elle propose ses compétences sur le choix des variétés, des porte greffe, l'implantation. Après quelques échanges avec ces personnes passionnées, nous étions très motivés pour nous lancer dans l'aventure.

Courant novembre, avec l'aide du personnel communal et quelques élus, nous avons réduit la haie qui envahissait la parcelle (et pouvait gêner l'implantation des futurs arbres), creusé les trous de plantation et installé les tuteurs. Nous étions prêts !

Le 13 décembre, bénévoles, élus et nos petits écoliers bien encadrés envahissaient le terrain pour participer aux travaux. Le beau temps était là, et les élèves s'émerveillaient d'un ver de terre, riaient de tremper le porte greffe dans un mélange de terre et bouse de vache (opération de pralinage) sous le regard amusé des adultes. Ce fut un bon moment de complicité.



**Nous avons donc planté  
40 porte greffes pour :  
9 poiriers, 15 pommiers,  
8 pruniers,  
4 cerisiers et 4 pêchers.**

La prochaine étape sera le greffage, il sera encadré par des personnes de la MFDC. Vous en serez informés et invités à participer. Ce projet, on l'espère, devrait nous permettre d'offrir des fruits à nos écoliers et si la nature est généreuse aux habitants de la commune.

Nous souhaitons également organiser des rencontres afin d'échanger sur la nature et la conduite de nos fruitiers sous l'éclairage des conseillers de la MFDC.

A bientôt au verger !



## VOIRIE

### Chemin VC 19

La finition du chemin VC 19 dit du « Pont des Canes » à Virlet a été menée à son terme. Les longues intempéries ont obligé l'entreprise à reprendre la couche de calcaire avant de finir la bande de roulement en bicouche pré-gravillonné.



### Route de Goux

En raison de la circulation importante de camions entre la route de Goux et le village de Peugrignoux sur la voirie étroite, les fossés ont été refaits avec la pose de têtes de buse sur les différents passages, la création d'un petit refuge permettant d'arrêter un véhicule au cas où un autre est déjà engagé en face et le renforcement de la chaussée en grave bitume sur le côté déformé.

Il est à noter qu'un panneau « STOP » a été ajouté au panneau « flèches rouge et flèche bleue » pour bien indiquer que la priorité est aux véhicules venant de la route de Goux.



## Murette du fossé route de Saintes

Par mesure de sécurité la commune a engagé des travaux pour refaire une fondation solide et un muret enduit ton pierre recouvert d'une couverture de la forme existante. L'eau avait dégradé le dessous du mur et creusé sous le trottoir. Cette intervention ponctuelle devrait suffire à sécuriser le passage des piétons.

L'entretien courant des chemins après les nombreuses pluies s'est déroulé comme tous les ans par la réparation en calcaire et en enrobé à froid revêtus par du PATA,

## TRAVAUX

### École

A l'école de nombreux aménagements ont été réalisés pour améliorer le confort des élèves et du personnel.

Les fenêtres de la salle servant de dortoir ont été pourvues de volets roulants solaires, la classe de CE1 a été dotée de rideaux filtrant la lumière tout en empêchant la chaleur de surchauffée l'atmosphère.

Le bureau de la directrice est maintenant séparé du reste de la salle par une cloison entièrement vitrée en double vitrage pour un meilleur confort acoustique et une plus grande confidentialité.



### Consommation électrique

Comme vous l'avez constaté, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés à partir de juin 2023. Suite à cette décision, nous constatons une baisse de la consommation en Kw/h de plus de 50 % et une baisse du coût en € d'environ 30 % du montant facturé par rapport aux années passées.

Les acteurs de la vie municipale : personnel, associations,... ont également été sensibilisés sur l'utilisation de l'électricité dans les bâtiments communaux.

Le recul dans le temps nous permet de constater que chaque geste a permis une baisse de la consommation significative.

Nous tenons à remercier chacun d'avoir prêté attention à l'utilisation de l'énergie pour le bien de notre commune.

Ainsi malgré une hausse des prix du Kw/h, le budget n'a pas explosé.

Pour l'année 2025, la commune va bénéficier du Fonds d'accélération de la transition écologique, dit « Fonds vert », dont l'objectif est « d'offrir à toutes les collectivités des ressources nouvelles pour accélérer leur transition écologique » : Le relamping LED, opération de substitution de lampes à décharge de puissance de 50 à 150 W par des ampoules à LED de 17 à 43 W sans remplacement du luminaire existant.

### Défense incendie

Les 2 bâches destinées à la lutte contre l'incendie ont été installées à Virlet et Peugrignoux, remplies en eau et sont donc opérationnelles.



Peugrignoux



Virlet



L'ensemble de l'équipe municipale de Pérignac vous souhaite de

## Bonnes fêtes

A cette occasion, le maire et son équipe municipale sont heureux de vous offrir cette année, un bon cadeau utilisable dans votre restaurant de Pérignac « L'empreinte ».

Pour profiter de votre bon « Menu Cadeau », rien de plus simple :

- 1 – Contactez le restaurant l'empreinte au **05 46 91 45 81** pour réserver une table ou sur le facebook du restaurant « L'empreinte Pérignac » ;
- 2 – Une fois sur place, remettez le bon cadeau ci-dessous au restaurant
- 3 – Vous n'aurez plus qu'à apprécier votre repas

Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ... une solution « Traiteur » peut vous être proposée par nos restaurateurs Amandine et Grégory, n'hésitez pas à leur demander par téléphone.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à vous ainsi qu'à vos familles.

*Le Maire et son équipe municipale*



## A NOS AINÉS

Bon pour un « MENU CADEAU » dans votre restaurant « L'empreinte » à Pérignac

Valable jusqu'au 31 mars 2024

**Offert à :**

NOM : ..... Prénom : .....

*La Mairie de Pérignac*



## Nos aînés

En janvier 2024, 65 personnes de plus de 80 ans ont eu la joie de recevoir «Un bon pour un Menu Cadeau» au Restaurant l'Empreinte offert par la commune et distribué par les conseillers municipaux.

Une grande majorité a profité de ce moment avec leur conjoint(e), leur conscrit, leur famille ou si ce n'était pas possible, ils ont pu déguster en mode livraison à domicile ou traiteur.

Si vous êtes nouvellement installés dans la Commune, et que vous avez plus de 80 ans, faites-vous connaître à la Mairie, un cadeau vous attend.....

## ETAT CIVIL 2024

### NAISSANCES :

GIRAULT LAURIOUX Anya .....	10/07/2024
LEOVILLE Louise .....	31/07/2024
MOREAU COUNIL Judith.....	03/09/2024
BOURREAU Louise.....	28/09/2024
PLEDEL Esteban.....	09/12/2024

### MARIAGES :

DAUZOU Emilien – MACQRET Amandine.....	09/03/2024
DUCOUP Johana – BODET Morgan.....	01/06/2024
PETIOT Laurent – MALBRANQUE Laurie .....	12/06/2024
VRIGNAUD Grégory – D'ENNETIERES Agnès .....	06/07/2024
BERTIN Anne – CHERONNEAU Aurélie.....	27/07/2024
BATAILLE Alexia – FILHO DA SILVA Gabriel .....	05/10/2024
PREFOL Anthony – JAMAIS Jennifer .....	14/12/2024

### PACS :

LAPEYRE Kelly – LEPETIT Quentin .....	29/11/2024
---------------------------------------	------------

### DECES :

ARNAUD Monique.....	18/03/2024
DA SILVA Firmino .....	08/07/2024
LALIÈVE Sandra .....	04/09/2024
PLATON épouse NORMAND Françoise .....	24/10/2024
COUDREAU Paul.....	18/11/2024
GESTER épouse BILLARD Sylviane .....	01/12/2024

## Fête communale

Comme chaque année, la soirée communale s'est déroulée le 5 juillet dernier.

De nombreux Pérignacais ont répondu présent pour cet événement apprécié.

La municipalité a fait évoluer l'organisation des plateaux repas en utilisant des plateaux réutilisables et non jetables.

### Nous avons dégusté local :

- un plat chaud, cuisiné et servi, par le restaurant « L'Empreinte » ;
- le pain et le dessert proviennent de « La Mie du Gua » boulangerie pâtisserie.

Le service et l'organisation sont toujours assurés par les élus de la commune, dans la joie et la convivialité.

Enfin le groupe de musique « B-Side » a animé et fait danser les convives présents en reprenant des musiques des années 80 à aujourd'hui pour plaire au plus grand nombre et toutes générations.



# Harcèlement à l'école

Vous devez contacter la direction de l'école. Vous serez invité à exposer en détail la situation de harcèlement vécue par votre enfant. Vous pouvez également contacter le 3018, numéro national pour les victimes de harcèlement. Ce numéro vous permet de signaler le problème de harcèlement scolaire vécu par votre enfant.

## La vie de l'école : une priorité pour la vie de la commune

Qu'est-ce que je fais quand mon ado est harcelé sur les réseaux ?

**30 18**

Le numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents.

app.3018.fr

Google Play / App Store

Enfance

Tchat - appel - gratuit - confidentiel

RPI PERIGNAC/COULONGES/BOUGNEAU : 106 élèves répartis de la façon suivante :  
 Mme SPYCKERELLE et Mme Martine BOURREAU ATSEM : 22 élèves 16 PS et 6 MS  
 Mme FREDON et Mme Brigitte ARCHAMBAUD ATSEM : 23 élèves composée de 5 MS et 18 GS  
 Mme ROSSIGNOL Directrice et Mme GARNIER (suppléante le jeudi) : 15 élèves CP  
 Mme PILLET : 14 élèves CE1  
 ECOLE DE COULONGES : 16 élèves CM1  
 ECOLE DE BOUGNEAU : 16 élèves CM1 et CM2

Service civique : La mission est accomplie cette année par Mlle Axelle MARCHEGAIS. Son activité se déroule pendant les temps de garderie et de la pause méridienne qui sont assurés par Mme Béatrice BRUNAUD.

Mémo pratique :

Cantine assurée Mme Séverine LAVAURE et Mme Jocelyne BRAUD . La commune prend à son compte l'inflation en cours. Le prix du ticket reste à 3,00 €. Nous continuons à privilégier, quand cela est possible, les achats en local. Les menus sont établis en collaboration avec la diététicienne de la CDCHS.  
 Garderie du matin : à partir de 7h30 ; forfait 1,50 €  
 Garderie du soir : 1,50 € l'heure de 16h30 à 18h30, gratuite jusqu'à 19h.  
 Toutefois une pénalité de 10 € sera appliquée pour un dépassement après 19h.

Mme Fredon Enseignante MS/GS	Mme Spyckerelle Enseignante PS/MS	Mme Braud Cantinière	Mme Lavaure Cantinière	Mme Collion AESH	Mme Brunaud Garderie et temps périscolaire
------------------------------------	-----------------------------------------	-------------------------	---------------------------	---------------------	-----------------------------------------------



Mme Berlioz-Latour AESH	Mme Rossignol Directrice CP	Mme Archambaud ATSEM MS/GS	Mme Garnier Enseignante CP	Mme Bourreau ATSEM PS/MS	Mme Pillet Enseignante CE1
----------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

L'équipe maternelle remercie la commune de Pérignac pour la mise en place d'une structure de jeux neuve dans la cour des élèves de maternelle qui s'en donnent à cœur joie. La classe de PS/MS a été équipée d'un tapis de sol et la salle de motricité est équipée de volets roulants occultants qui facilitent les temps de sieste des plus jeunes. En élémentaire, les stores de la classe de CE1 ont été changés, ce qui permet une baisse significative de la température des locaux. Je remercie la commune pour la réalisation d'une séparation vitrée dans la salle des maîtresses, qui permet la création d'un véritable bureau de direction, indispensable à la gestion administrative de l'école.



Les 47 élèves de GS CP CE1 partiront en mars en classe de mer sur l'île d'Oléron.

Le financement de ces 2 journées n'est possible que grâce aux nombreuses actions mises en œuvre au sein de l'école et grâce aux dons des entreprises que nous avons sollicitées.

Merci de l'intérêt que chacun porte à cette classe découverte que nous aimerions renouveler tous les 3 ans pour que chaque cohorte ait eu la chance de vivre cette riche expérience.

Mme ROSSIGNOL Camille  
Directrice  
de l'école de Pérignac

## APE

L'association des parents d'élèves de Bougneau, Coulonges et Pérignac se compose pour cette année d'un bureau avec pour la moitié de nouveaux membres.

Le bureau et ses adhérents s'investissent dans l'objectif commun «l'envie d'œuvrer pour nos enfants» en soutenant les projets pédagogiques des 3 écoles du RPI.

Cette année nous accompagnons également l'école de Pérignac dans le financement de son projet de classe de mer.



Nous proposons diverses manifestations tout au long de l'année scolaire comme la vente de saucissons, de chocolats pour égayer la fin d'année, de madeleines Bijou. Aussi nous organisons cette année une bourse à l'enfance le 16 mars. Ces manifestations nous ont permis d'organiser la fête d'Halloween, le goûter de Noël ainsi que son spectacle de magiciens et nous l'espérons d'autres projets. Au sein du bureau vous retrouverez de la bonne humeur, l'envie de pouvoir faire plaisir et offrir aux enfants des sorties variées, leurs sourires sont notre récompense. Voilà ce qui nous unit et nous donne envie de donner de notre temps, de notre énergie. Nous sommes désireux d'accueillir de nouveaux membres, plus nous sommes nombreux plus nous pouvons développer de projets.

**N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook :**

**APE PERIGNAC BOUGNEAU COULONGES** pour connaître nos manifestations

et via notre adresse mail : [ape.rpi.p.b.c@gmail.com](mailto:ape.rpi.p.b.c@gmail.com)

Nous restons à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Scolairement, Le Bureau de l'APE

# CLUB DE L'AMITIÉ PÉRIGNACAISE EN 2024

Notre club regroupe 129 membres en 2024 avec l'arrivée de nouveaux membres.



Tous les mercredis après-midi, une réunion hebdomadaire est organisée avec pour objectif de rassembler des tables de jeux, principalement de Belote. Mais nous avons aussi une équipe de Tarot.

En général, une vingtaine de personnes se retrouvent donc chaque semaine dans une ambiance amicale et studieuse.



Nous avons organisé plusieurs concours de belote (le 25 mars et le 18 novembre) et un concours de pétanque le 24 avril. Ces événements sont l'occasion de se rencontrer avec les club des autres villages



## Nous avons aussi réalisé trois sorties :

- Une croisière à la découverte des châteaux de la Loire le **19 juin**
  - La comédie musicale « Twist à Saint Tropez » le **29 mai**
  - Un repas spectacle Paris Folie's le **27 octobre**
- Ces trois sorties ont remporté un grand succès avec chaque fois une soixantaine de participants enchantés de pouvoir en profiter

## Point de vue gastronomique, nous nous sommes retrouvés 5 fois autour d'une assiette, dans une ambiance très sympathique :

- La traditionnelle Sauce de pire 24 février
- Repas le 4 mai
- Repas Buffet le 6 juillet
- Mouclade Le 7 septembre (Mouclade)
- Repas de fin d'année prévu le 7 décembre

Nous avons maintenu l'activité randonnée qui regroupe une petite dizaine de randonneurs, le mercredi matin sur les chemins autour de notre commune (quand la météo le permet)

Le club maintient la gestion de la bibliothèque communale dans la salle des associations, le mercredi matin de 10h à 12h et une possibilité d'utiliser le mercredi après midi pour accéder aux 3000 ouvrages que compte cette bibliothèque. N'hésitez pas à venir profiter de cette offre, les prêts de livres, de CD et de vidéos étant gratuits

Des séances d'initiation à l'informatique sont toujours organisées le mercredi matin de 9h à 10h.

Nous espérons pouvoir continuer à animer la vie des seniors de Pérignac. Venez nous rejoindre et nous apporter vos idées et votre enthousiasme.

## Notre programme pour 2025

- **27 janvier** Assemblée générale.
- **8 février** sauce de pire avec la pesée du Jambon
- **17 mars** belote
- **7 avril** pétanque
- **17 mai** repas avec la tombola des fleurs
- **5 juillet** repas buffet
- **6 septembre** mouclade
- **17 novembre** belote
- **6 décembre** repas fin d'année avec la tombola des vins et des sorties à prévoir.



## LE CLUB DE TENNIS

Le club de tennis présent sur la commune depuis près de 40 ans met toujours à disposition 1 terrain sous plusieurs modes de réservation allant de l'accès juste pour 1 heure à l'aide de l'application Anybuddy ou pour 1 semaine complète, jusqu'à l'accès mensuel ou annuel, avec des tarifs allant de 8 à 40€.

Vous pouvez aussi bien vous tester pour la première fois avec une raquette de tennis en main sans vous engager sur du long terme, allier loisir familial, vous dépenser après un bon repas entre amis ou pour la compétition.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 78 64 05 15



## LA GYM VILLAGE PERIGNACAISE

Une association dont le succès s'affirme !  
Toujours plus d'adhérent(e)s qui affluent de 15 communes environnantes.

A la salle des fêtes, mise à disposition gracieusement par la Mairie, dans un esprit amical et de détente, Claire HARLY assure avec efficacité des cours de gym dynamique, de Pilate et de Fitness. Les cours ont lieu le mercredi soir et le jeudi matin. Pour la saison en cours 2024/2025, nous comptons sur une fréquentation de 88 personnes.



Outre la gym en soit, les membres du bureau essaient d'emmener avec eux des adhérents sur des opérations ponctuelles comme notre Marche Rose, où le thème a été matérialisé sur les lieux les plus fréquentés de la commune.

Vous avez vu cette année parapluies et « soutifs » roses accrochés au fil du vent !

Nous remercions ceux qui ont participé à cette organisation, notamment Dominique pour ce nouveau parcours et les couturières bénévoles : Linette et Zara.

Cette manifestation nous a permis de verser 650 € à la ligue contre le cancer.

Merci à ceux qui ont participé à l'organisation.

Merci aux généreux donateurs.

Enfin l'année sportive se clôture maintenant traditionnellement dans les jardins de la Mairie où tout le monde est convié pour une dernière séance suivie d'un pique-nique champêtre.

Nous invitons ceux qui hésitent à venir nous rejoindre.

La réflexion de tous les ans : « A quand plus d'hommes pour conserver leur bonne santé ? »

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Pérignac a pour objectif de proposer aux Pérignacaises et Pérignacais des animations variées tout au long de l'année.

Fort d'une équipe de 25 personnes, avec un effectif régulièrement en légère progression, le Comité des Fêtes a proposé 9 manifestations en 2024 :

Théâtre en janvier, bourse aux fèves en février, marche du cœur en avril, brocante le 1er mai, sardinade en juillet, moules-frites en août, marche rose (en partenariat avec La Gym Village pérignacaise) en octobre, soirée choucroute et bourse des collectionneurs en novembre ont permis à chacun de trouver les activités qui le tentaient. Toutes ont permis aux participants de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le programme 2025 sera finalisé lors de l'assemblée générale le 13 février 2025.

Mais d'ores et déjà des rendez-vous sont fixés :

Le 02 février : bourse aux fèves en février.

**Le 1er mai : 25<sup>ème</sup> édition de la brocante avec plusieurs surprises pour cet anniversaire.**

Un programme qui sera varié et voudra offrir convivialité et récréation aux habitants de Pérignac qui sont invités à l'assemblée générale.



## POMPIERS

**IL EXISTE UN SAPEUR-POMPIER EN CHACUN DE NOUS !**

**RÉVÉLEZ-VOUS, DEVENEZ SAPEUR-POMPIER !**

**Rejoignez le centre de secours de Pérignac**

SDIS 17 - Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

### Sapeur-pompier volontaire (SPV)



Être sapeur-pompier n'est pas un rêve inaccessible réservé à une élite, car il repose sur des valeurs présentes en chacun de nous : **la solidarité et l'altruisme.**



Jeune ou moins jeune, peintre, comptable, bibliothécaire ou buraliste, les sapeurs-pompiers volontaires ont tous un point commun : **ils donnent de leur temps pour secourir les autres.** Cet engagement réalisé sur une partie de leur temps libre leur permet de participer aux mêmes opérations de secours que leurs homologues professionnels.



#### L'engagement se fait en 5 étapes

- LA CANDIDATURE > il doit remplir un formulaire de candidature soit directement sur [sdis17.fr](http://sdis17.fr) ou en se prenant rendez-vous auprès du chef de centre secours.
- L'ENTRETIEN > le chef de centre échange librement avec le candidat. Il lui donne les informations sur le contrat moral auquel il va s'engager.

À l'issue le candidat sera convoqué sur 3 dates pour différents tests, une visite médicale la perception du paquetage et la signature du contrat d'engagement.

#### AVANTAGES

- Formé au secours d'urgence aux personnes
- Formé à la lutte des incendies
- Développe l'esprit de cohésion et l'entraide
- Donne un complément de revenu
- Offre une prime annuelle en fin de carrière

Le nouveau sapeur-pompier suit une formation indemnisée, effectuée au cours des 3 premières années d'engagement. Au fur et à mesure de la validation des compétences, il est engagé sur les interventions correspondant à ses formations.

### Contact

Lieutenant Stéphane ARCHAMBAUD, 06 22 26 08 14  
ou Adjudant-chef Maxime JULLIARD, 06 10 93 85 41  
[chef-cpi-perignac@sdis17.fr](mailto:chef-cpi-perignac@sdis17.fr)

[sdis17.fr](http://sdis17.fr)

## CE QUI CHANGE DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025 :

### 1 / Les passages en déchèterie seront limités à 24 par an et sur présentation de votre carte déchèterie

- Pourquoi cette limite ? Cette mesure a été mise en place pour encourager de meilleures pratiques de tri, en optimisant l'utilisation des déchèteries, et en maîtrisant les coûts de traitement des déchets qui augmentent.
- Que faire si vous avez besoin de plus de 24 passages ? Si vous avez des besoins spécifiques (vide maison, déménagement, rénovation...), pas d'inquiétude, un formulaire de demande spéciale pourra être demandé auprès de la communauté de commune de la Haute Saintonge au 05 46 48 78 34.

### 2 / La communauté des communes (la CDC) de la Haute Saintonge invite les administrés à utiliser à compter de ce mois de Janvier des sacs transparents de 30L (destinés à remplacer progressivement les sacs noirs achetés habituellement).

→ Ces sacs sont disponibles gratuitement en Mairie et limité en nombre par foyer, ainsi qu'une fiche « mémo tri » rappelant l'ensemble des règles de tri.

- Pourquoi ces nouveaux sacs ? Dans un premier temps, l'utilisation des sacs transparents sera « incitative », laissant un temps d'adaptation à chacun. L'objectif de ce nouveau dispositif vise à « responsabiliser » les usagers dans une gestion des déchets « plus durable », mais également démocratiser l'utilisation quotidienne du tri, ainsi que des composteurs collectifs et individuels mis en place par la CDC de Haute-Saintonge.
- Quelques rappels sur les tris des déchets ?
  - \* Seuls les **déchets résiduels** ne pouvant pas être recyclés, ni être compostés, pourront être mis dans les **sacs transparents de 30L** (déchets d'hygiène à usage unique, petits objets cassés non recyclables et non valorisable en déchèterie, essuie-tout, mouchoirs sales, sacs aspirateur... Ces sacs iront dans les bacs de sacs noirs.
  - \* Les **biodéchets** devront être vidés dans les **composteurs**.
  - \* Les **déchets recyclables** iront dans les **sacs jaunes**.
  - \* Les bouteilles en verres, pots et bocaux seront à déposer dans les colonnes à verre
  - \* Les textiles doivent être mis dans des sacs jaunes et déposés dans les colonnes à textiles.
  - \* Les médicaments doivent être retournés en pharmacie ou en déchèterie.





HAUTE SAINTONGE

Suivez l'actualité et les alertes  
de la **Communauté de Communes de Haute-Saintonge** avec l'application gratuite **PanneauPocket**  
ou sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Disponible gratuitement sur







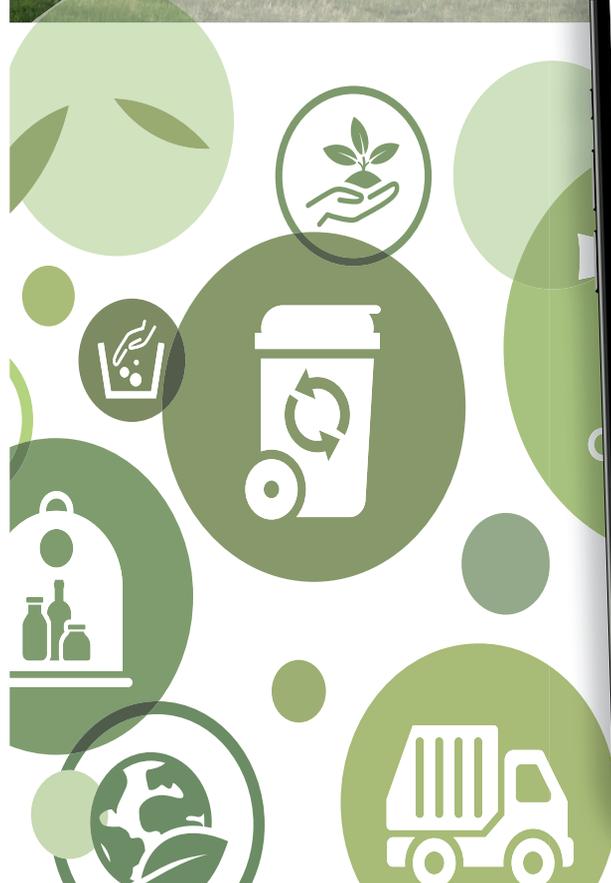
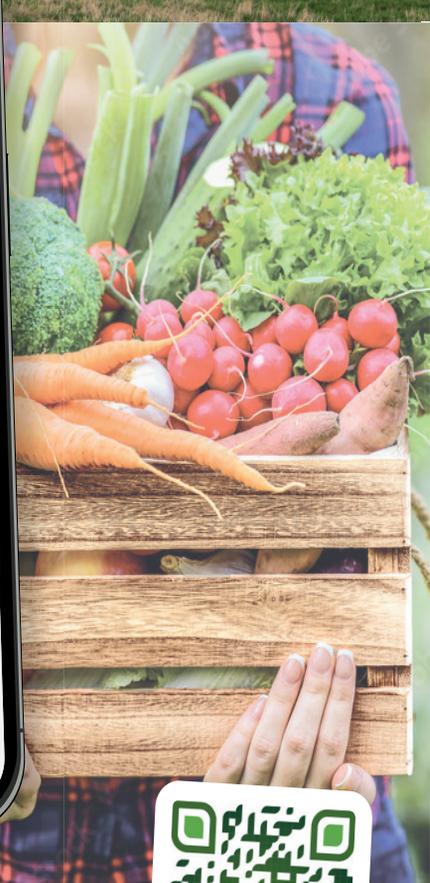
© PanneauPocket

# Connectez-vous au territoire

avec la nouvelle application  
«Notre Haute-Saintonge»

Vos producteurs et marchés  
locaux en un clic

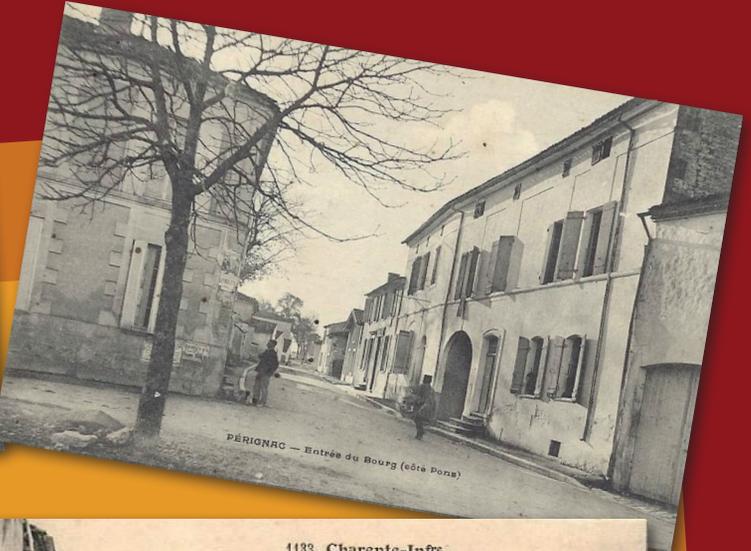
Votre gestion des déchets  
à portée de mains



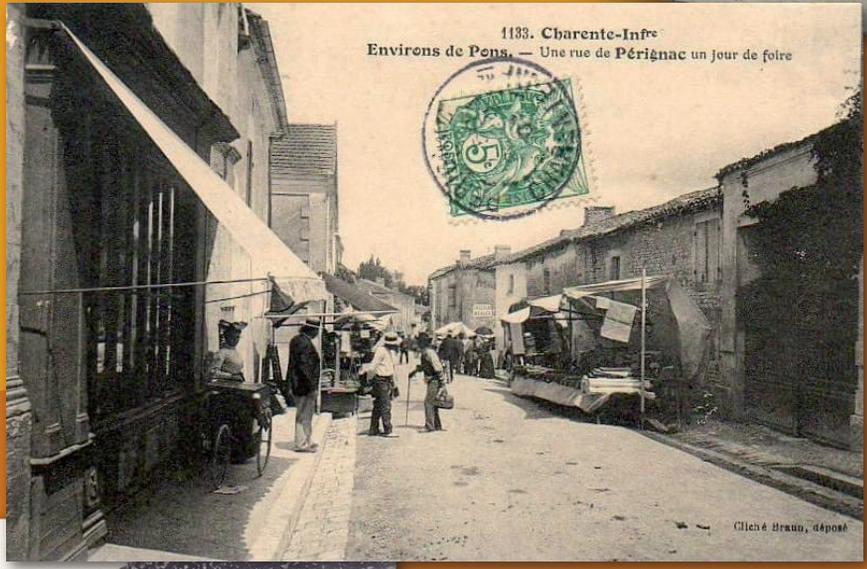
Télécharger l'application  
sur Play Store, App Store

Scannez moi  
gratuitement





# Pérignac



# Autrefois

